

Paule Terreux

Coach et Thérapeute

Accompagner la motivation

*Lever les obstacles à la motivation et
activer les leviers qui l'entretiennent dans la durée*

Une formation pour quoi ?

- Comprendre ce qui se joue derrière les fluctuations de la motivation
- Eclairer le processus de la motivation à l'aide des neurosciences
- Découvrir des modèles pour auditer une situation et dégager des pistes d'amélioration
- S'approprier des méthodes pour cerner et traiter les obstacles
- Expérimenter des outils pour cultiver la motivation
- Compléter sa panoplie avec des démarches de consolidation

Pour qui ?

- Coachs, thérapeutes, enseignants, éducateurs, formateurs, professionnels de la relation d'aide
- Tout adulte en situation d'accompagner des personnes en manque de motivation

Où et quand ?

- A Pont-à-Mousson (accessible par TER et TGV)
- Les 2, 3, 4, 5 avril 2024 de 9h à 17h (1h de pause déjeuner)

Une formation résolument :

- ancrée dans la réalité, grâce aux apports de la formatrice et des participants
- centrée sur l'expérience personnelle pour mieux comprendre et se projeter
- orientée vers la mise en application avec de nombreuses mises en situation

Combien ?

- Particulier ou micro-entrepreneur auto-financé : 1357 € net de taxes
1111 € avant le 2 mars 2024 !
- Personne financée par un organisme collecteur : 1696 € net de taxes
- Entreprise : 2000 € net de taxes

Le prix comprend :

- Une rencontre préalable pour exprimer vos motivations, expliciter vos attentes en regard de votre expérience et préciser votre objectif
- Quatre journées de formation avec préparations personnelles et mises en situation
- Des fiches pratiques sur les outils et processus
- L'accès au réseau des anciens stagiaires pour partager questions, réflexions, expériences et bénéficier du soutien de la formatrice
- La possibilité de refaire la formation à prix libre pour approfondir et s'entraîner

Les plus

- La certification Qualiopi qui permet de solliciter les organismes financeurs de la formation professionnelle (en coopération avec Kèpos)
- Un équilibre entre apports de la formatrice, contribution du groupe, réflexion personnelle et interpellations croisées
- Une opportunité pour revisiter ses propres motivations
- De nombreux outils et modèles pour accompagner sur le thème de la motivation

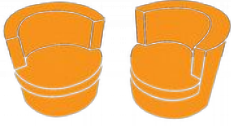
Une formatrice coach et thérapeute



- Coach professionnelle depuis 2015, certifiée PCC par la Fédération internationale de Coaching ICF
- Formée au coaching des jeunes générations par Cathy Lemer, spécialiste de l'accompagnement des jeunes générations et de la formation de coaches dédiés
- Accompagnant dans leur motivation de très nombreux lycéens, étudiants, enseignants et professionnels, à leur demande et celle de collèges, lycées, grandes écoles et entreprises
- Expérimentée en développement des ressources humaines : apprentissage, recrutement, mobilité, développement des compétences et gestion de carrière

Le programme

<p>Introduction</p> <ul style="list-style-type: none">• Cadre, règles, lien• Intention personnelle• Attentes et objectif opérationnel <p>Qu'est-ce que la motivation ?</p> <ul style="list-style-type: none">• Composantes• Facteurs de dégradation• Facteurs de renforcement• Neurosciences <p>Conditions pour accompagner la motivation</p> <ul style="list-style-type: none">• Début de motivation• Processus itératif• Temps• Soutien• Outils et méthodes <p>Auditer la motivation</p> <ul style="list-style-type: none">• Auto-diagnostic• Exploration structurée• Identification du conflit interne <p>Traiter les obstacles à la motivation</p> <ul style="list-style-type: none">• Peurs• Modèles et méthodes• Croyances• Méthodes et outils	<p>Cultiver la motivation</p> <ul style="list-style-type: none">• Etat désiré• S'appuyer sur les réussites• S'inspirer de modèles• Ajustements créateurs• Croyances porteuses• Modèles et outils <p>Consolider la motivation</p> <ul style="list-style-type: none">• Alignement• Projection• Modèles et outils <p>Conclusion</p> <ul style="list-style-type: none">• Bilan personnel• Projection
--	--



Paule Terreaux

Coach et Thérapeute

Merci de bien vouloir compléter ce bulletin et le retourner à :
Paule Terreaux – 31 Pré Hayer – 54700 Pont-à-Mousson – paule@terreaux.fr

ENTREPRISE :

Raison sociale :

Adresse :

Code postal :..... Ville :

SIGNATAIRE habilité à engager l'entreprise :

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : E-mail :

Cette formation est financée par un ORGANISME COLLECTEUR ? Oui - Non

Si oui, lequel :

Adresse :

Code postal :..... Ville :

PARTICIPANT :

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : E-mail :

ACTION DE FORMATION :

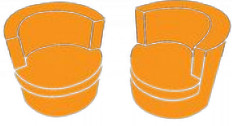
Table with 2 columns and 3 rows. Title: Accompagner la motivation. Row 1: Dates (Les 2, 3, 4, 5 avril 2024 de 9h à 17h) and Location (À Pont-à-Mousson). Row 2: Tarifs (particulier, financé, entreprise) and Taxes (Tarifs nets de taxes).

Un contrat de formation (pour les particuliers) ou une convention de formation (pour les entreprises) vous sera transmis(e) à réception de ce bulletin d'inscription.

La signature du présent bulletin vaut acceptation des conditions générales de vente qui figurent au verso.

Fait à : Le :

Signature : Cachet de l'entreprise :



Paule Terreaux

Coach et Thérapeute

Conditions générales de vente Entreprises

DOCUMENTS CONTRACTUELS

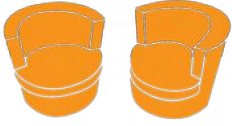
- À réception du bulletin d'inscription dûment complété, signé et de l'acompte (ou de l'accord de prise en charge), Paule Terreaux (ou Kèpos) adresse au client une convention de formation en deux exemplaires, le programme de la formation, ainsi qu'une facture correspondant au prix total de la formation.
- Afin de confirmer l'inscription, le client retournera un exemplaire de la convention dûment complétée et signée et le règlement de la somme due, au plus tard 30 jours avant le début de la formation.
- Quelques jours avant le début de la formation, l'organisme envoie au participant, par courrier électronique, la convocation lui précisant le lieu de la formation ainsi que les horaires.
- Pour chaque étape de la formation, la formatrice fait signer une feuille d'emargement au participant. Pour assurer à la formation une assise pédagogique stable, ainsi qu'une bonne organisation, le participant s'engage à suivre la formation dans son intégralité.

PRIX, FACTURATION ET RÈGLEMENT

- L'organisme de formation étant exonéré de la taxe sur la valeur ajoutée, nos prix sont indiqués nets de taxes.
- Nos formations sont à régler intégralement à la commande ou au plus tard 30 jours avant le démarrage, sauf dispositions particulières expressément convenues.
- Si le participant souhaite que le règlement soit pris en charge par un organisme collecteur dont il dépend, il lui appartient de fait une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de la demande, de l'indiquer explicitement sur son bon de commande, et de s'assurer de la bonne fin de paiement. En cas de prise en charge partielle, le reliquat est facturé au client.

ANNULATION ET DÉDIT

- Toute demande d'annulation doit impérativement être notifiée par écrit à Paule Terreaux.
- Si cette demande d'annulation lui parvient moins de 30 jours avant le début de la formation, un dédit de 30 % du montant de la formation est dû.
- Si elle lui parvient moins de 3 semaines avant le début de la formation, la totalité du montant de la formation est due.
- En cas d'inexécution partielle ou totale de la convention du fait de l'organisme de formation, le montant dû est calculé au prorata.
- En cas de litige, les cocontractants, préalablement à toute action en justice, rechercheront un règlement amiable des difficultés auxquelles pourrait donner lieu l'exécution de la convention de formation.



Paule Terreaux

Coach et Thérapeute

Conditions générales de vente Particuliers

DOCUMENTS CONTRACTUELS

- À réception du bulletin d'inscription dûment complété et signé, Paule Terreaux adresse au client un contrat de formation en deux exemplaires, précisant le prix total de la formation ainsi que le programme de la formation.
- Afin de confirmer l'inscription, le client retourne un exemplaire du contrat dûment complété et signé. Il dispose d'un délai de 10 jours à compter de la signature du contrat pour se rétracter.
- A l'expiration du délai de rétractation, Paule Terreaux adresse une facture d'acompte correspondant à 30 % du prix total convenu.
- Quelques jours avant le début de la formation, l'organisme envoie au participant, par courrier électronique, la convocation lui précisant le lieu de la formation ainsi que les horaires.
- Pour chaque étape de la formation, la formatrice fait signer une feuille d'emargement au participant. Pour assurer à la formation une assise pédagogique stable, ainsi qu'une bonne organisation, le participant s'engage à suivre la formation dans son intégralité.

PRIX, FACTURATION ET RÈGLEMENT

- L'organisme de formation étant exonéré de la taxe sur la valeur ajoutée, nos prix sont indiqués nets de taxes.
- Nos formations sont à régler : 30 % à l'expiration du délai de rétractation puis sur présentation de factures au fur et à mesure de l'exécution de l'action de formation.

ANNULATION ET DÉDIT

- Toute demande d'annulation doit impérativement être notifiée par écrit à Paule Terreaux.
- Si cette demande d'annulation lui parvient moins de 30 jours avant le début de la formation, un dédit de 30 % du montant de la formation est dû sauf cas de force majeure.
- En cas d'inexécution partielle ou totale de la convention du fait de l'organisme de formation, le montant dû est calculé au prorata.
- En cas de litige, les cocontractants, préalablement à toute action en justice, rechercheront un règlement amiable des difficultés auxquelles pourrait donner lieu l'exécution de la convention de formation.